

Vos rendez-vous

Associations

• Club du 3^e âge
Lundi 6 février à 14h

Jeux
Résidence Jeanne Camajac
01 39 93 85 85

• Danse et Musique
Mercredi 8 février de 14h à 18h

Après-midi dansant
Salle Gabriel Péri (Vieux Pays)
01 39 86 74 21

• Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)

Jeudi 9 février à 14h

Assemblée générale suivie d'un loto
Salle Gabriel Péri (Vieux Pays)
01 39 86 30 16

• La Retraite Buissonnière
Jeudi 9 février à 14h

Concours de belote
Salle du Petit Rosne
01 39 86 08 97

GARGES À L'ŒUVRE

La transformation en images

Dans le dernier Garges Notre Ville, nous avons fait un retour sur les travaux et constructions neuves de 2011. Focus sur quelques chantiers en cours en ce début 2012.

Vieux Pays

Travaux de la rue Fessou, fin prévisionnelle : mi-avril 2012

Terminés

- Réseau d'assainissement :
- reconstruction du collecteur des eaux usées et de ses branchements,
 - reconstruction du collecteur des eaux pluviales et ses avaloirs,
 - renouvellement de la canalisation d'eau potable.

En cours

Mise en place d'un nouvel éclairage public.
Enfouissement des réseaux aériens et requalification de l'ancienne impasse Fessou.
Création d'une voie nouvelle entre le Chemin des Menées et l'ancienne impasse Fessou (création de places de stationnement).



L'impasse Fessou se mue en rue.

Dame Blanche Ouest

Fin de la réhabilitation¹ de l'avenue du Plein Midi (réseaux d'assainissement, voirie, trottoirs, stationnement) : reprise de la circulation courant février. A proximité, le prolongement de la rue des Peupliers, entre la place des Vergers et l'avenue du Plein Midi, sera effectif au premier trimestre 2012.

Quant aux résidentialisations² de la place des Vergers du patrimoine Ogif, elles seront achevées au second trimestre 2012. Ces résidentialisations concernent aussi les poches de stationnement situées rue des Peupliers.



L'avenue du Plein Midi, totalement réhabilitée, arbore de jolis lampadaires.

Le Domaine de Flore : arrivée des premiers habitants !

Le Domaine de Flore du promoteur Expansiel accueille ses premiers habitants en février. Répartis en 3 immeubles, ce domaine intègre 72 logements en accession sociale sécurisée³.

Pour en savoir + direction générale des services techniques en mairie
01 34 53 32 47

Muette

Réfections de voiries : les travaux prévus rue Balavoine sont terminés ; ceux de l'allée Antoine Laurent de Lavoisier débuteront courant 2012.

Parmi les logements neufs, plusieurs programmes seront livrés en 2012 dont la première partie des 130 logements rue Romain Rolland en accession à la propriété du promoteur Nexity.

Rue Balavoine : début de la construction de 47 logements en accession, à venir très prochainement.

Rue Romain Rolland, 69 logements en accession (sur 130) seront livrés au cours du premier trimestre de l'année.



Pharmacie de garde

• **Dimanche 5 février**

Pharmacie de la gare

9 allée de la gare 95570 Bouffémont
01 39 91 96 14

Pour la garde de nuit : contactez le commissariat au 01 30 11 12 12

Taxis Borne gare de Garges / Sarcelles

01 39 86 44 01

Votre hebdo édité par la commune est déposé par un distributeur dans vos boîtes aux lettres chaque vendredi sauf grandes vacances scolaires et sortie d'un Garges Notre Ville, si vous ne le recevez pas régulièrement, contactez le 01 34 53 32 00.

Lexitravaux

1 > **Réhabilitation** : Rénovation intérieure/ extérieure des immeubles.

2 > **Résidentialisation** : Où commence la voie publique ? Où s'arrêtent les immeubles ? Pour le confort et la sécurité des habitants, les réhabilitations sont suivies d'une residentialisation, c'est-à-dire le réaménagement des espaces extérieurs privés en les séparant de l'espace public : grilles, portails, clôtures, haies d'arbustes...

3 > **Accession sociale sécurisée** : Achat d'un bien immobilier à des conditions préférentielles (coût du m² maîtrisé, doublement du prêt à taux zéro, TVA à 5,5 % sur la construction soit 14 % d'économie) et sécurisées (en cas de coup dur, le promoteur s'engage à racheter le bien au minimum du prix d'achat)

LE POINT SUR

Les photos d'identité en mairie...



- le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair) mais surtout pas blanc,
- la tête doit être nue (sans serre-tête, casquette...). Elle doit être droite et le visage dirigé vers l'objectif,
- si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter. Par contre, si vous les portez : la monture ne doit pas être épaisse, elle ne doit pas masquer vos yeux, les verres ne doivent pas être teintés, ni colorés et enfin, il ne doit pas y avoir de reflet.

Attention, les photographies non conformes seront rejetées et donc votre titre demandé ne sera pas produit.

+ d'infos : direction de l'administration générale au 01 34 53 38 42 ou vostroits.service-public.fr - rubrique papiers/citoyenneté

Finies les séances photos au guichet !

Jusqu'à présent, vous aviez la possibilité d'être pris en photo lors du dépôt de votre dossier de demande de passeport. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les photographies doivent être réalisées par un photographe professionnel ou dans une cabine photo, utilisant un système agréé par le ministère de l'Intérieur. Elles vous seront donc réclamées pour toute demande de titre d'identité (passeport, carte d'identité...).

Quelques règles à respecter si vous optez pour la cabine photo :

- format : 35 mm de large et 45 mm de haut,
- la photo doit être récente, nette, sans pliure, ni trace,



REDÉCOUPAGE DE LA CARTE ÉLECTORALE

Du changement dans les bureaux de vote et une nouvelle carte d'électeur

Le ministère de l'Intérieur a recommandé un redécoupage de la carte électorale afin de faciliter le bon déroulement des prochaines élections. Courant fin février / mi-mars, chaque électeur inscrit sur la liste électorale recevra à son domicile sa nouvelle carte. Pour éviter toute confusion, vérifiez votre lieu de vote car près de 5 200 d'entre vous ne voteront plus dans les mêmes bureaux qu'avant.

+ d'infos : direction de l'administration générale en mairie, 01 34 53 31 42

Chaque semaine, nous vous présenterons les bureaux de vote en image :



Canton Ouest - Bureau n°5 : groupe scolaire Romain Rolland, 9 rue Vincent Van Gogh



Canton Est - Bureau n°4 : groupe scolaire Henri Barbusse, 6 rue des Marronniers



Canton Ouest - Bureau n°6 : école maternelle Victor Hugo, rue Édouard Manet

N° Utiles

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 17h15, jeudi de 13h à 19h45, vendredi de 13h à 17h15

01 34 53 32 00

• Pompiers 18 • Police 17

• Police municipale

Place Henri Barbusse

N° vert gratuit 0 800 095 140

Lundi au vendredi de 7h à 22h30 et week-end de 7h à 15h

• Allô service public 3939

• Service logement

Le retrait des dossiers de demande de logement et la prise de rendez-vous se font uniquement lors des ouvertures matinales. Pour prendre rendez-vous, pour retirer un

dossier vierge et connaître la liste des documents à fournir, présentez-vous à l'accueil de l'hôtel de ville qui vous orientera vers le service logement.

Horaires :

- Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 11h30 : uniquement prise de rendez-vous.

- Lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h15,

jeudi de 13h30 à 19h45, vendredi de 13h à 17h15 : accueil des personnes ayant rendez-vous.

01 34 53 32 00

AGENDA

LES PROCHAINES DATES DES ÉLECTIONS

22 avril : premier tour des élections présidentielles

6 mai : second tour des élections présidentielles

Rappel : le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans

10 juin : premier tour des élections législatives

17 juin : second tour des élections législatives

Rappel : les députés sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans

OUVERTURE des bureaux de vote : 8h à 20h

PORTRAIT DE LA SEMAINE

Une artiste qui a Matière à dire



Véronique Ganhao, dite VeGa, est Gargeoise depuis 1992 et inscrite à l'Ecole municipale d'arts plastiques depuis 1998. Elle participe notamment aux cours d'András Gál mais aussi aux différents ateliers et stages de sculpture, gravure, dessin... Sa prédilection : les matières naturelles avec le travail de la terre, du bois et de la pierre. Ici, il sera question d'abstraction et donc d'imagination : les formes des créations présentées, généreuses ou anguleuses, mettront en éveil notre sens tactile. « Je souhaite que les visiteurs ne soient pas déstabilisés par l'art abstrait mais se laissent conquérir voire ressentent l'envie de toucher mes créations ! Je les y autorise, avec précaution... J'espère que mes univers leur permettront de rêver et de laisser vagabonder leur imagination. » Six thématiques rythmeront cette exposition : une

présentation de raku (céramique japonaise), un détournement d'ustensiles de cuisine, des sphères, un hommage à de grands artistes comme Salvador Dalí ou Marc Chagall, des créations autour du corps et du visage et enfin un travail sur les arêtes et les tranchants. Les enfants en visite seront initiés au modelage et moulage des empreintes, peut-être un fil rouge des compositions de l'artiste. VeGa est une plasticienne mais aussi une musicienne percussionniste. C'est pourquoi elle a souhaité plonger les visiteurs dans son univers sonore, pour accompagner ses œuvres d'une bande son. Des professeurs de musique du conservatoire seront d'ailleurs présents lors du vernissage le **samedi 4 février** (à partir de 16h). Venez nombreux rencontrer l'artiste !



Matière de dire
Un voyage en « Matière »

Du mardi 31 janvier au samedi 18 février

A l'Espace Lino Ventura
av. du G. de Gaulle
01 34 53 31 06
Entrée libre - dès 5 ans

INFO TRAVAUX

Doucettes

Du 6 au 15 février, fermeture de la rue du Tiers Pot

Le revêtement de la rue va être entièrement rénové.

> L'accès aux parkings résidentiels est maintenu pendant toute la durée des travaux

+ d'infos : direction générale des services techniques 01 34 53 32 47

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

672

Article 672 du Code civil sur les obligations d'entretien et d'élagage des arbres et végétaux :

1. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

2. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

3. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

Du point de vue de la collectivité, l'article 4 de l'arrêté municipal A10/135 régit l'entretien des propriétés privées.

+ de rens. : service cadre de vie en mairie au 01 34 53 32 47

Vite dit

>> Sécurité des travaux à proximité des réseaux d'énergie
Soyez prudents !

Dans le Val-d'Oise, 1 arrachage de canalisation de gaz ou d'endommagement sur 5 est causé par des travaux de particulier. Si vous aménagez votre jardin ou votre cour, soyez vigilant, vous creusez peut-être à côté d'une canalisation de gaz. Avant d'installer le tout-à-l'égout, de refaire une clôture, de créer une descente de garage ou de creuser une tranchée, renseignez-vous en mairie pour retirer et remplir la bonne déclaration de travaux.

+ d'infos direction de l'aménagement local et du développement local durable, au 3^e étage en mairie 01 34 53 32 47

>> Portes ouvertes métiers de la santé

La fondation Léonie Chaptal organise une journée portes ouvertes le mercredi 8 février pour découvrir les formations aux métiers de la santé. Des formateurs vous accueilleront de 13h30 à 18h au 19 rue Jean Lurçat à Sarcelles.

+ de rens. : 01 39 90 58 45 - fondation@fondation-chaptal.fr

>> Séjour d'été à Port Barcarès

Nous vous attendons nombreux le **jeudi 9 février 2012 à 18h** à la réunion sur le séjour organisé cet été du 7 au 14 juillet.

Le dossier de candidature est à retirer à l'accueil du centre et à remettre au plus tard le vendredi 17 février.

Centre social et culturel municipal Dulcie September
1 place Nelson Mandela - 01 34 53 31 20



Cinéma Jacques Brel

1 place de l'hôtel de ville - 01 34 53 32 26

+ de séances !

Ce weekend au ciné

> Une vie meilleure

Drame (1h50)

Vendredi 3 et samedi 4 à 18h ; dimanche 5 à 16h

> Le Bossu de Notre-Dame

Animation - Film pour enfants à partir de 3 ans (1h30)

Samedi 4 à 14h

> CONNAISSANCE DU MONDE

La Corse - Belle et rebelle par Daniel Drion

Dimanche 5 février à 14h30

> La vérité si je mens 3

sortie nationale

Comédie (1h59)

1^{re} semaine : vendredi 3 à 14h, 16h30 et 20h ; samedi 4 à 10h, 16h et 19h30 ; dimanche 5 à 10h, 18h et 20h30 ; lundi 6 et mardi 7 à 14h, 16h30, 19h et 20h30 ;

2^e semaine : mercredi 8 à 10h, 18h et 20h30 ; jeudi 9 à 16h et 18h30 ; vendredi 10 à 16h, 18h et 20h30 ; samedi 11 à 10h, 18h, 20h30 ; dimanche 12 à 10h, 16h, 19h ; lundi 13 à 14h, 16h30, 19h et mardi 14 à 14h, 16h30 et 19h ;

3^e semaine : mercredi 15 à 10h et 20h ; jeudi 16 à 14h, 16h, 20h ; vendredi 17 à 14h, 16h et 18h30 ; samedi 18 à 10h et 16h ; dimanche 19 à 10h ; 18h et 20h30 ; lundi 20 à 10h, 16h et 20h ; mardi 21 à 10h et 16h30

Du mercredi 8 au mardi 21 février

Désormais, un goûter offert chaque mercredi après la séance de 14h !



10 jours en or Comédie dramatique (1h35)

Marc Bajau sillonne le pays pour le compte d'une marque de vêtements. Il aime cette vie sur la route, libérée de toute contrainte et faite de rencontres d'un soir. Mais alors qu'il démarre une nouvelle tournée de promotion, sa dernière conquête s'en va en lui laissant son fils, Lucas, un petit métis de six ans...

Mercredi 8 et samedi 11 à 14h et 16h ; dimanche 12 à 14h

DANS LE CADRE DU FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE



La colline aux coquelicots

Animation, Drame (1h31)

Umi est une jeune lycéenne qui vit dans une vieille bâtisse perchée au sommet d'une colline surplombant le port de Yokohama...

Mer. 15 à 14h et 16h ; sam. 18, dim. 19 et lun. 20 à 14h ; mer. 21 à 14h30 suivi d'un goûter offert par Ecran VO (à partir de 7 ans)

LA NUIT DE LA ST-VALENTIN

Samedi 18 à partir de 19h

N'oublie jamais - Sur la route de Madison - Ghost

Tarif plein : 7 euros - tarif réduit : 5 euros -

tarif enfant (- 12 ans) : 3,50 euros



J-Edgar Biopic, drame (2h15)

Le film explore la vie publique et privée de l'une des figures les plus puissantes, les plus controversées et les plus énigmatiques du 20^e siècle, J. Edgar Hoover.

Mercredi 15 à 18h ; vendredi 17 à 20h30 ; dimanche 19 à 16h ; lundi 20 et mardi 21 à 18h

Tarifs 2012 : • Plein tarif 4,70 €

• Tarif réduit 3,30 € • Tarif réduit - de 12 ans 2,40 €

Pour mieux vous servir, la caisse est ouverte 30 mn avant la projection et ferme 10 min après le début de la séance.

A l'Espace Lino Ventura

avenue du Général de Gaulle - 01 34 53 31 00

A VENIR...

> Spectacle **complet** : MICHAËL GRÉGORIO (10/02)

N'OUBLIEZ PAS QUE L'AGRANDISSEMENT DU PARKING DE L'ESPACE VOUS PERMETTRA DE VOUS GARER PLUS FACILEMENT. EXIT LE PARKING IMPROVISÉ SUR L'AVENUE !

> Jeune public

EBY ET SON PETIT CHAPERON ROUGE par la Cie du Théâtre Mordoré



Mercredi 8 février à 14h30

"Eby est une petite fille qui a la varicelle. Papy Georges, son grand-père ronchon, vient la garder. Mais l'après-midi est longue et ennuyeuse. Que faire ?

Lire une histoire ? Mais non, la jouer ! C'est plus drôle ! Eby et son grand-père vont se retrouver au cœur même du Petit Chaperon rouge."

Tarif familial : 5,30 / 3,25 euros - Durée : 1h environ - Public à partir de 5 ans

DANSE

Danse bretonne au Plein Midi

> Vendredi 17 février à 20h

Le centre social vous propose une soirée autour du chant et de la danse bretonne avec la compagnie Armor Argoat.

Un buffet de spécialités bretonnes ravira le palais des fins gourmets.



© Fissellerie/Costumé Fisel - Rostrenen

Renseignements et inscriptions au Centre social et culturel municipal du Plein Midi

1 avenue du Plein Midi - 01 34 53 31 30

ARTS PLASTIQUES

Stage d'arts plastiques

> Du lundi 20 au vendredi 24 février de 13h30 à 16h30

Pour les enfants de 6/12 ans

"Dessin, Peinture, Volume" par Corine PREVOTEL

Tarif : 17 euros

Inscriptions à la Maison des arts Louis Aragon, 14 rue Philibert Delorme - 01 34 53 31 11

SPORTS (agenda - résultats)

BASKETBALL MASCULIN (Promotion d'Excellence Départementale)

Samedi 28 janvier. CM Garges / Basket St-Brice - Groslay-1 : 72-74

Prochaine journée : Samedi 4 février à 20h30. Vauréal BC-1 / CM Garges

Gymnase des Toupets, rue Louise Michel 95490 Vauréal

FOOTBALL (Championnat de Paris Île-de-France DHR)

Dimanche 29 janvier. Garges FCM / St-Denis Us 2 : 0-1

FUTSAL

(Championnat de France D1)

Prochaine journée : Samedi

4 février à 16h. Roubaix Futsal A /

Garges Djibson Futsal

Salle R. Dubly, 86 rue du Collège

59100 Roubaix

HOCKEY SUR GLACE

(Championnat de France D3)

Dimanche 29 janvier. Club Olympique

Courbevoie / Entente Deuil - Garges :

2-8

ROLLER HOCKEY

(Championnat de France N1)

Samedi 28 janvier. Tigres de Garges /

Bourrins de Maisons-Laffitte : 9-5

Samedi 11 février
de 20h30 à minuit

Val de France
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Soirée Lasers - bulles
à la patinoire

Tarifs :
Adultes : 4 €
Moins de 18 ans : 2,60 €
Entrée réduite* : 2 €
Location des patins : 2,40 €

*Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, handicapés et familles nombreuses

Patinoire intercommunale - 2, allée Jules Ferry - Garges-lès-Gonesse
Renseignements 01 39 86 36 92 - www.agglo-valdefrance.fr